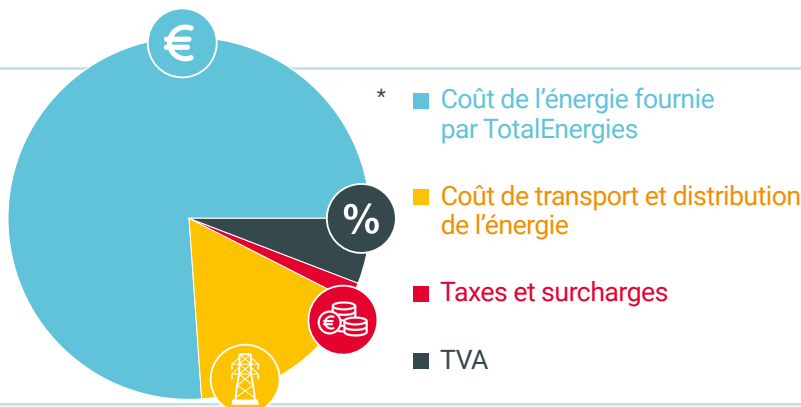


## Conditions particulières relatives à la formule Pixel Blue Fixed

- Gaz en Région de Bruxelles-Capitale
- TVA 6 % incluse

### Avantages de la formule "Pixel Blue Fixed"

- Tarif fixe
- Conseil d'un expert par téléphone
- Jusqu'à 400€ de réduction sur vos panneaux solaires



\* Basé sur une consommation moyenne de 14.000 kWh/an d'une famille (ayant un compteur monohoraire), et le prix moyen des gestionnaires de réseaux.

Conditions particulières applicables aux consommateurs résidentiels en Région de Bruxelles-Capitale. Ces conditions sont applicables aux nouveaux contrats de 1, 2 ou 3 ans établis en **janvier 2024** et aux contrats renouvelés en **avril 2024** (pour les renouvellements, la carte tarifaire est ainsi connue deux mois avant application).

L'offre "TotalEnergies Pixel Blue Fixed" est une formule tarifaire accessible aux consommateurs résidentiels avec des compteurs à relevé annuel.

Les prix qui vous sont facturés en vertu de votre contrat sont constitués de 2 parties :

#### 1. Tarifs fournisseur :

##### 1.1 [Coût de l'énergie fournie par TotalEnergies] :

Le prix fixe de l'énergie et de la redevance fixe

#### 2. Tarifs régulés [Coûts de réseaux et prélèvements] :

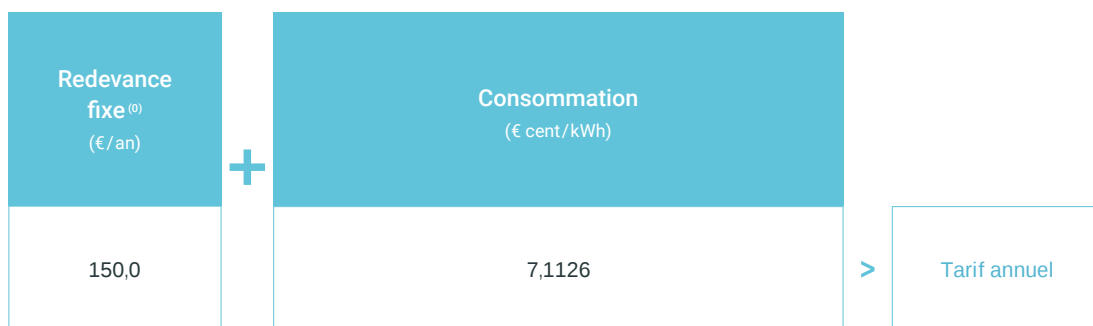
##### 2.1 [Coût de transport et distribution de l'énergie]

(intégralement restitués aux GRD/GRT)

##### 2.2 [Taxes et surcharges]

(intégralement restituées aux entités concernées)

## Coûts de l'énergie



Le prix de l'énergie est fixé pour la durée du contrat.

**Recevez 30€\* pour chaque nouveau client!**

On a tous une bonne raison de parrainer un ami. Avec TotalEnergies, recevez exceptionnellement 30€ chacun.

\*Rendez-vous dans votre espace client sur <https://totalenergies.be/fr/particuliers/aide-et-contact/questions-frequentes/mon-contrat/mon-espace-client>

